

Initiatives ministérielles

pas structurées par blocs de 90 secondes, mais traitent des choses en profondeur et en détail.

C'est le genre de services dont a besoin un pays comme le nôtre, qui s'appauvrit de plus en plus à cause de la paresse du gouvernement sur les questions fiscales et de son incapacité à gérer l'économie, qui ont entraîné l'accumulation d'une dette colossale, à tel point que la population se demande si elle peut se permettre ceci ou cela, si les services de télévision ou de radio sont vraiment importants. Il est temps de déclarer sans tarder que ces services sont importants et que le rôle du Parlement est de les protéger des gens qui ne comprennent pas leur importance.

Manifestement dans ce débat le gouvernement ne comprend pas l'importance de la Société Radio-Canada. C'est peut-être parce que le Parti libéral est si fier du rôle qu'il a joué traditionnellement dans la construction d'organismes nationaux et le soutien des institutions nationales que nous nous montrons à la hauteur de la situation pour défendre Radio-Canada. Nous sommes surpris du silence des deux autres partis.

Alors que je siège à la Chambre aujourd'hui, je ne peux pas croire que le NPD ne peut pas contribuer davantage à ce débat. Les orateurs néo-démocrates devraient se succéder aussi sur ce sujet. À mon avis, ils ne peuvent pas le faire parce qu'ils ne comprennent pas leur position sur la question de l'unité nationale, pas plus qu'ils ne savent le rôle que devrait jouer une institution nationale. Je pense que, quand ils nous en diront davantage, nous commencerons à comprendre s'ils veulent ou non être un parti national qui a du poids ou simplement quelque déversoir à la Chambre des communes.

Ce sont des questions très graves et elles ne sont pas partisans. Ce sont des questions que nous devrions tous étudier, c'est pourquoi nous comptons sur leur participation. Je suis certain que tôt ou tard ils auront quelque chose à dire et il me tarde que le gouvernement soit réceptif aux amendements proposés par notre critique qui a fait un excellent travail en portant à l'attention de tous les Canadiens l'importance de Radio-Canada.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, je désire revenir sur le sujet de Radio Canada International que j'ai porté hier à l'attention de la Chambre. Je sais que le ministre n'a pu être des nôtres hier, mais j'ai bel et bien demandé d'envisager sérieusement que Radio Canada International continue à faire partie intégrante de la Société et à radiodiffuser à la collectivité

internationale, car les nations du monde ont grand besoin d'entendre la raison s'exprimer par la voix d'une moyenne puissance occidentale.

• (1220)

Il ne suffit pas que les ondes transmettent l'importante voix de la BBC, ou encore la voix de l'Amérique, mais aussi la voix du Canada, une moyenne puissance qui jouit partout de beaucoup d'estime.

J'ai signalé hier que la Société Radio-Canada se trouve dans une position très périlleuse et très difficile à cause des contraintes budgétaires. La Société Radio-Canada, le ministre le sait, ne peut ni recourir au financement déficitaire ni emprunter.

Si je m'adresse au président du Conseil du Trésor, c'est qu'en dernière analyse, c'est lui, de concert avec le ministre des Communications, qui décide des crédits que le gouvernement affecte à la Société Radio-Canada.

C'est précisément à cause des crédits qu'il a alloués, ou plutôt qu'il n'a pas alloués, à la Société Radio-Canada que nous nous craignons maintenant pour le maintien de Radio Canada International comme la voix du Canada, pays démocratique de puissance moyenne, s'adressant aux Canadiens à l'étranger et aux citoyens d'autres pays et véhiculant des valeurs culturelles en plus de 1 400 langues, en sus du français et de l'anglais qui sont les deux langues officielles de notre pays.

Si j'ai proposé cet amendement, c'est que nous assistons partout dans le monde à l'émergence de nouvelles démocraties qui ont besoin de pays comme le Canada pour comprendre l'appareil démocratique.

À mon avis, il importe que la Chambre et les Canadiens en général sachent que le Président de la Chambre des Communes a détaché M. Philip Laundry et l'a chargé d'agir en tant que représentant de la Chambre pour expliquer à ces nouvelles démocraties les Canadiens et leur démarche démocratique.

Radio Canada International joue un rôle semblable à celui de notre Président—le nouveau occupe le fauteuil en ce moment—et à celui des greffiers du Bureau, hommes et femmes, qui facilitent en dehors de toute considération partisane, la bonne marche de la démocratie.

Radio Canada International se trouve dans une position analogue. La difficulté, peut-être, c'est que les Canadiens ne comprennent peut-être pas la nécessité pour cet organisme de dépenser 20 millions de dollars par année afin d'assumer ce rôle primordial.